

# Système viticole en écartement de 2 mètres « mécanisable »

Code DEPHY : VIF10624



## Contexte et système d'exploitation

Vignoble	Appellation(s)	SAU	UTH	Commercialisation	Autres ateliers	Parcellaire	Atouts / Contraintes
Savoie (Rhône-Alpes)	AOC Vin De Savoie, Vin De Table	7,7 ha (100% vigne)	1,5 UTH + 0 ETP saisonniers (1)	100% cave coopérative	/	Morcelé (distance max < 5km)	/

## Présentation générale du système économe

Traits du système de culture				IFT <sup>(2)</sup>
Surface	7,32 ha (95% du vignoble de l'exploitation)			
Appellation(s)	AOC Vin De Savoie, Vin De Table			
Cépage(s)	Gamay, Mondeuse, Pinot noir, Velteliner, Aligoté, Jacquère			
Caractérisation de la vigne	<i>Ecartement</i>	<i>Densité</i>	<i>Hauteur de tronc</i>	
	2 m	5 000 ceps/ha	60 cm	
Caractérisation des parcelles	Sol sur éboulis de type marne argilo-calcaire. Orientation ouest-sud ouest			
Sensibilités	<i>Maladies</i>		<i>Ravageurs</i>	
	Sensible mildiou et très sensible oïdium, sensible esca		Aucune	
Rendements	<i>Objectif de rendement</i>		<i>Rendement moyen<sup>(2)</sup></i>	
	55 hL/ha		55 hL/ha	
Stratégies principales	Production de qualité, inférieurs aux rendements autorisés en AOC, répondant à la politique de la coopérative. Maîtrise de la vigueur par l'enherbement et la gestion de la fertilisation			
Protection / Adventices	<b>Protection herbicide uniquement sur le rang, associée à un inter-rang enherbé</b> Enherbement semé tous les rangs, maîtrise du couvert herbacé par la tonte et aération par travail du sol 1 rang/2 Désherbage chimique du rang			0,88
Protection / Maladies	<b>Protection chimique raisonnée avec modulation de doses</b> Traitements mildiou et oïdium systématiques, mais adaptation des doses selon pressions et état du couvert (Optidose) + optimisation de la qualité de pulvérisation Mesures prophylactiques : ébourgeonnage/épamprage, effeuillage + gestion de la fertilisation et arrachage d'un rang sur deux			7,92
Protection / Ravageurs	<b>Pression ravageurs locale réduite et mobilisation des régulations biologiques</b> Aucun acaricide ni insecticide + Préservation des auxiliaires (typhlodromes)			0
IFT <sup>(2)</sup> (% de la référence régionale)	<i>Total</i>	<i>Hors-herbicide</i>	<i>Herbicide</i>	
	8,81 (49%)	7,92 (50%)	0,88 (46%)	

L'agriculteur a mis en place ce système dans l'objectif de simplifier le travail de la vigne grâce à un écartement de 2 mètres entre les rangs facilitant la mécanisation. Il lui permet également de conserver des charges opérationnelles relativement faibles, dans un contexte de réduction des intrants engagée depuis plusieurs années (en partie à l'initiative de la cave coopérative dans une démarche Agri Confiance).

Ce système est économe en produits phytosanitaires grâce à la mobilisation de plusieurs types de leviers : travail sur l'efficacité des traitements (adaptation des doses grâce à Optidose, acquisition d'un pulvérisateur à jet porté axial, prophylaxie...), changements plus profonds comme l'arrachage de rangs (meilleure aération, facilité d'intervention), etc. Les résultats obtenus (rendement, qualité et niveau de charges) répondent aux attentes de l'agriculteur.

<sup>1</sup> Hors vendanges ; <sup>2</sup> Moyenne 2010-2011-2012

## Les pratiques du système

Synthèse des pratiques culturales dans les différentes parcelles du système de culture effectuée par l'ingénieur réseau après analyse des pratiques réalisées par l'agriculteur. Les pratiques liées à la protection du vignoble contre les maladies et ravageurs sont détaillées par millésime en raison de la forte variabilité des pressions annuelles.

### Entretien des sols / Gestion des adventices

- Sous le rang : 1 désherbage chimique pré+post DH en avril/mai + 1 post en août au besoin (1,7 passages en moyenne)
- Inter-rang : enherbement naturel tous les rangs + Aération de la bande enherbée avec un passage au rolofaca 1 rang/2 par alternance + 3 tontes

### Fertilisation

Type	Produits	Dose (kg/ha)	Périodicité	Mode de Décision
Fumure d'entretien	8-8-8	200	1/3 ans	Sur constatation visuelle de problème
	EPSO TOP	8	1/5 ans	
Fumure Foliaire	BIOFA SOUFRE	12,3	annuelle	

### Protection contre les maladies cryptogamiques

Millésime	Stade Début/Fin protection	Cadence mildiou moyenne (jours)	Cadence oïdium moyenne (jours)	Nb & Type de produit mildiou	Nb & Type de produit oïdium
2010	17/35	15,4	15,5	<b>5-6 traitements :</b> 2 fosétyl-cymo-folpel ; 1 fosétyl-manco ; 1 cymo-manco-fosétyl-cuivre oxy ; 1 cuivre sulfate ; 1 cuivre sulfate sur sensible	<b>3-5 traitements :</b> 1 quino ; 2 IBSI ; 2 soufre poudre sur sensible
2011	12/33	15,5	11	<b>5 traitements :</b> 1 CAA ; 1 fosétyl + cymo ; 1 CAA ; 1 Qil ; 1 BB	<b>6-8 traitements :</b> 1 soufre poudre sur sensible ; 1 IBS II + soufre ; 1 IBS I ; 1 soufre ; 1 Quino ; 1 soufre poudre sur sensible ; 2 soufre
2012	16/36	10,4	10,5	<b>10 traitements :</b> 1 cymo + manco ; 1 fosétyl + cymo + folpel ; 1 cymo + manco ; 1 Qil ; 1 fosétyl + cymo + folpel ; 1 Cu hydro et sulfate ; 1 cymo ; 1 Cu hydro et sulfate ; 2 Cu	<b>9 traitements :</b> 1 soufre ; 1 quino ; 3 IBS I ; 1 Quino ; 1 soufre poudre ; 1 soufre ; 1 soufre poudre

Traitements anti-botrytis exceptionnels grâce aux mesures prophylactiques (aération du feuillage, ébourgeonnage...) et la fertilisation limitée : 1 traitement en 2010 sur cépages sensibles, soit sur la moitié du système de culture.

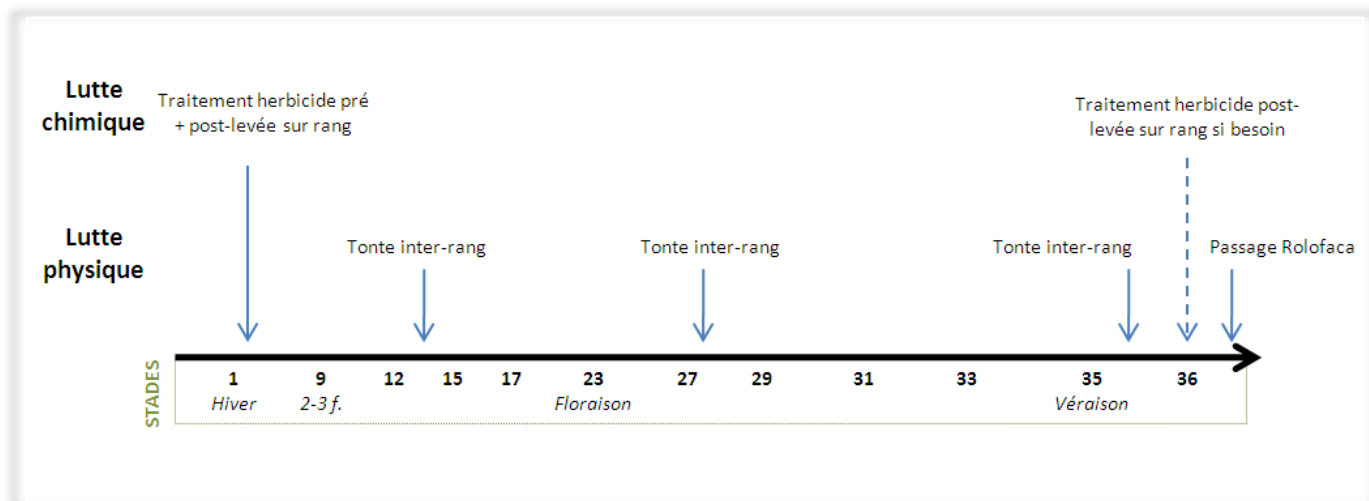
### Protection contre les ravageurs

Aucune protection chimique contre les ravageurs

## Les schémas décisionnels du système

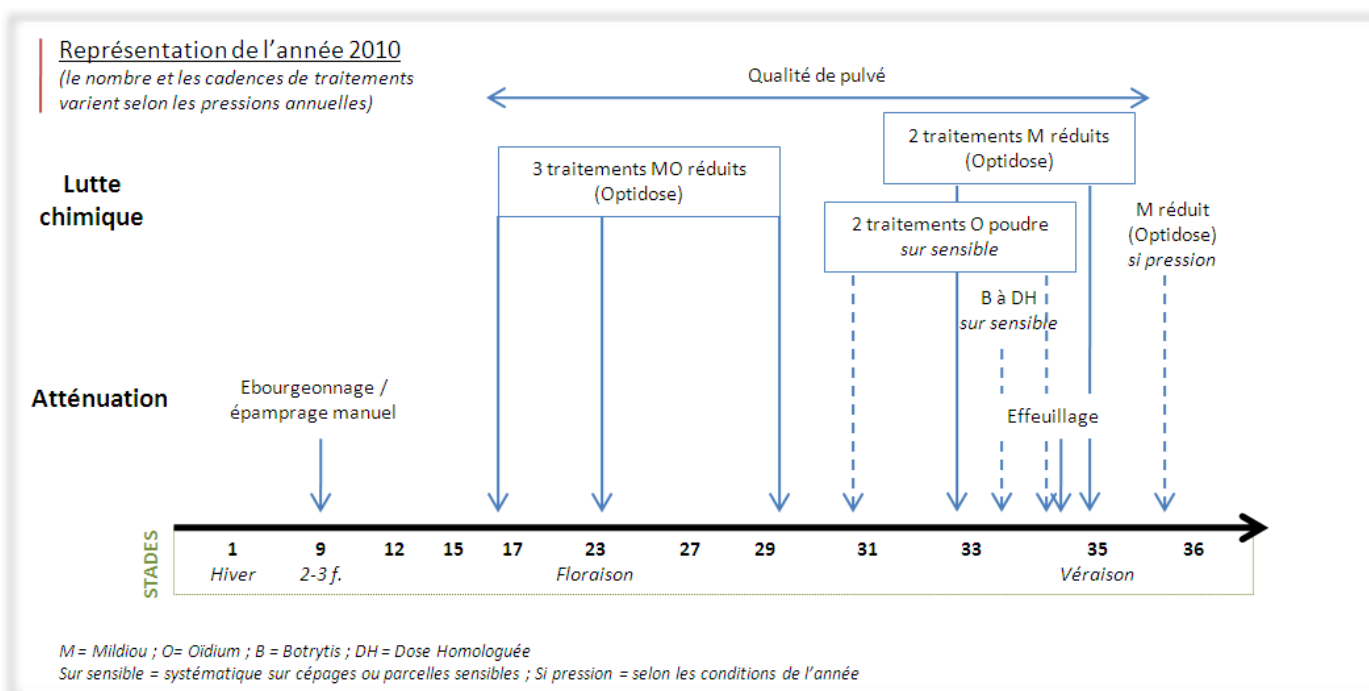
### Entretien des sols / Gestion des adventices

Objectifs/résultats attendus : Rendement de 55 hL/ha  
Pas d'herbes hautes sous la zone des grappes



### Protection maladies cryptogamiques

Objectifs/résultats attendus : Accepte la maladie sans perte de rendement (rendement 55 hL/ha)  
Bon état sanitaire des grappes



## Les performances du système

		2010	2011	2012	Moyenne 2010-2011- 2012	Comparaison référence
<b>Rendement moyen (hL/ha)</b>		55	65	45	<b>55</b>	Conforme à l'objectif de rendement agricole ( <i>pertes importantes en 2012 liées aux conditions particulières de l'année climatiques : coulure, manque de jus</i> )
<b>IFT</b>	<i>Herbicides</i>	0,60	0,55	1,50	<b>0,88</b>	-51% par rapport à l'IFT de référence régionale (-54% pour l'IFT herbicide et -50% pour l'IFT hors-herbicide)
	<i>Fongicides</i>	4,67	6,08	13,03	<b>7,92</b>	
	<i>Insecticides / acaricides</i>	0	0	0	<b>0</b>	
	<b>Total</b>	5,27	6,63	14,53	<b>8,81</b>	
<b>Charges opérationnelles (€/ha)</b>	<i>Fertilisation</i>	35	35	42	<b>38</b>	Niveau de charges comparable aux références locales ( <i>données centres de gestion Savoie</i> )
	<i>Herbicides</i>	67	113	106	<b>95</b>	
	<i>Fongicides</i>	248	167	399	<b>271</b>	
	<i>Insecticides / acaricides</i>	0	0	0	<b>0</b>	
	<b>Total</b>	350	315	547	<b>404</b>	

Le système de culture présente des résultats économiques satisfaisants par rapport aux attentes de l'agriculteur et en comparaison aux références locales : charges opérationnelles comparables, charges en main d'œuvre supérieures (taille, etc.) mais charges de mécanisation plus faibles.



Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto